

SECTION PEDICURE SPECIALISE BLOC 2 DETAILLE

8. PEDICURE SPECIALISEE : PRATIQUE DU METIER	
8008	
Horaire :	Lundi et mercredi 17h00 - 22h00
Professeur :	Non encore désigné
Local :	Pédicure 114
Début et fin de formation :	07/09/2020 22/02/2021 CERBA*
Nombre de périodes :	240
Epreuve certificative :	10/02/2021
2 ^{ème} session :	15/03/2021

7. PEDICURE SPECIALISEE : TECHNIQUES APPROFONDIES	
8006	
Horaire :	Mardi et jeudi 17h00 - 22h00
Professeur :	Mme Létitia KERNER
Local :	Pédicure 115
Début et fin de formation :	08/09/2020 07/01/2021 CERBA*
Nombre de périodes :	180
Epreuve certificative :	05/01/2021
2 ^{ème} session :	21/01/2021

9. PEDICURE SPECIALISE : TECHNIQUES SPECIALES	
8007	
Horaire :	Mardi 17h00 - 22h00
Professeur :	Mme KERNER Létitia
Local :	Pédicure 115
Début et fin de formation :	19/01/2021 01/06/2021 CERBA*
Nombre de périodes :	100
Epreuve certificative :	25/05/2021
2 ^{ème} session :	22/06/2021

10. PEDICURE SPECIALISE : ACTIVITES PROFESSIONNELLES D'APPRENTISSAGE - STAGE	
8009	
Horaire :	Voir ROI et convention de Stage
Professeur :	Mme KERNER Létitia
Début et fin de formation :	07/09/2020 17/05/2021
Nombre de périodes :	120/20
Epreuve certificative :	Voir ROI et convention de Stage

11. EPREUVE INTEGREE	
8010	
Professeur :	Mme KERNER Létitia
Début et fin de formation :	04/01/2021 30/06/2021
Nombre de périodes :	20
Epreuve certificative :	Voir ROI Epreuve intégrée
2 ^{ème} session :	
Capacités préalables requises :	Être en possession des 10 attestations de réussite constitutives de la section
Titre délivré :	Certificat de « PEDICURE SPECIALISE » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale

Capacités préalables requises à toutes les UE (sauf à l'épreuve intégrée) :	Attestation de réussite « Pédicure spécialisée : techniques avancées »
Titre délivré :	Attestation de réussite à l'issue favorable de chaque UE
Prix :	181.40 €

* CERBA : Correction des examens, remise des attestations de réussite et des motivations d'ajournement